

Le contexte de l'innovation

La France est l'un des trois pays européens les plus touchés par l'isolement relationnel. Cette précarité est surtout ressentie par les personnes âgées de plus de 75 ans. Cette perte de lien social s'insinue d'autant plus que le niveau de dépendance s'accroît.

Dans l'Oise, plus de 4 800 personnes âgées bénéficient de l'Allocation personnalisée d'autonomie et 8 800 sont sécurisées par le dispositif de téléassistance pour assurer leur maintien à domicile. Mais, à l'heure où les projections statistiques font état d'une population de plus de 60 ans en augmentation de +80% à l'horizon 2014, cette politique d'aide méritait une refonte.

L'idée innovante

Le Service Départemental de Convivialité, au-delà des interventions d'aide à domicile orientées sur le soin et/ou les aides ménagères, offre aux personnes âgées une écoute, un soutien pour les dynamiser, leur apporter un réconfort, partager un peu de leur quotidien, d'une manière agréable et conviviale.

L'objectif recherché

Rompre l'isolement des personnes âgées et favoriser l'insertion des jeunes éloignés de l'emploi en s'appuyant sur le dispositif emploi d'avenir, voici le double objectif du service départemental de convivialité.

Le Conseil général a donc décidé de combiner sa politique d'insertion à celle menée au bénéfice des personnes âgées avec une visée commune : l'autonomie.

Celle-ci s'incarne et se développe grâce aux liens intergénérationnels qui se nouent entre ces deux publics.

La démarche mise en œuvre

En 2011, une expérimentation de ce dispositif s'était effectuée à l'appui du secteur associatif et grâce aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Fort des 500 personnes âgées accompagnées depuis cette date, le Conseil général a déployé le « service départemental de convivialité » en novembre 2013 de manière plus structurée en l'intégrant au sein des services départementaux, tout en continuant à s'appuyer sur les 12 associations partenaires de l'aide à domicile, avec un objectif phare : 1 000 personnes âgées accompagnées par les visiteurs de convivialité fin 2014.

Cinq services locaux de convivialité ont été inaugurés en mai-juin 2014, répartis sur l'ensemble du territoire départemental.

Le contenu de la réalisation

Le service rendu est double.

Tout d'abord pour les jeunes : grâce à un contrat emploi d'avenir de 3 ans, les jeunes de 18 à 25 ans bénéficient d'une formation qualifiante de 18 mois d'animateur en gérontologie et d'un tutorat par les équipes sociales du département (accès à la mobilité, au logement). Au quotidien, ces jeunes interviennent au domicile des personnes âgées en binôme à raison d'une à deux interventions par semaine (d'environ 1 heure 1/2 – 2 heures). Ce binôme assure la non-rupture de l'intervention auprès des personnes âgées lorsque les jeunes sont en formation (les formations sont constituées selon cet impératif).

Pour les personnes âgées ensuite, ces interventions gratuites assurent des moments conviviaux autour d'activités et d'animations au domicile ou dans l'environnement local : conversations, lectures, jeux, ateliers manuels ou artistiques, accompagnement dans les promenades et les actes de la vie courante, participation aux animations des associations et clubs locaux. Toute personne âgée de plus de 65 ans et « isolée », bénéficiaire ou non de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, peut bénéficier de ce service. Une évaluation sociale par les équipes du département garantit au préalable l'opportunité d'une telle aide pour la personne âgée. Les partenaires de proximité (communes, réseau associatif) sont les principaux relais de cette action au domicile des personnes âgées.

Les moyens humains et financiers

A ce jour, le service départemental de convivialité, ce sont : les visiteurs de convivialité, soit 68 jeunes en contrat emploi d'avenir

24 contrats CUI-CAE accueillis dans les associations,

5 jeunes en contrat emploi d'avenir implantés localement qui assurent les tâches administratives (planning, RDV, liens avec les partenaires)

7,20 équivalents temps plein chargés de la coordination de l'ensemble (de l'insertion des jeunes et de la convivialité).

Le Service Départemental de convivialité est budgétairement structuré sur une base de 10 coordinateurs, 75 visiteurs en emploi d'avenir, 20 visiteurs en associations et 5 jeunes en emploi d'avenir sur les fonctions administratives, pour un coût annuel de 1 130 000 €, soit près de 95 000 € par mois pour le Département.

Le bilan de la réalisation

En juillet 2014, 8 mois après l'inauguration du premier service local, le service est un vrai succès : plus de 800 personnes sont déjà accompagnées.

Le service continue de se déployer.

Les échecs d'insertion des jeunes sont inexistants et ces derniers font preuve d'une incontestable motivation.

Ce dispositif consacre un « nouveau métier », celui de visiteur de convivialité, sujet d'ailleurs choisi par Laurence Rossignol, pour effectuer dans l'Oise son premier déplacement en tant que Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, en avril dernier. L'occasion qu'a choisie une personne âgée pour lui signifier que ce dispositif, *in fine*, « efface » le mot solitude de son quotidien.

A transposer sans modération pour développer le travail social de demain.

Contact pour le suivi du dossier :

Stéphanie DEFAUX, conseillère technique au cabinet du Président du Conseil général

Tél. : 07.77.70.43.74 stephanie.defaux@cg60.fr